Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 93 (1964)

Heft: 10

Rubrik: Communiqués

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction: Léon Barbey, 237, rue de Morat, Fribourg.

Administration: Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, Fribourg. C. C. P. 17 - 153: Administration du Bulletin pédagogique.

Abonnement (11 fr.) et Cotisation SFE (2 fr.): 13 fr.

12 Nos par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er mai.

COMMUNIQUÉS

Certificat d'aptitude pédagogique 1965

- Pour les candidats de langue française, les textes suivants sont mis à l'étude :
- A. Littérature française :

JULIEN GREEN: Adrienne Mesurat, Edition Livre de poche GEORGES DUHAMEL: Le jardin des bêtes sauvages, Edition Livre de poche

B. Ouvrages pédagogiques (pour les candidats qui choisissent cette forme d'épreuve écrite) au choix :

G. MIALARET: Introduction à la pédagogie, PUF 1964 PILLER A.: Mgr Dévaud (1876-1942) et l'Ecole primaire Fribourgeoise (Ed. Univ., Fribourg, 1956)

2. Für die deutschsprechenden Kandidaten:

A. Deutsche Literatur:

ERNST WIECHERT: Die Majorin (Ullstein Bücher Nr. 283)

OTTO F. WALTER: Der Stumme (dtv. Nr. 42).

B. Pädagogik, Werke zur Auswahl:

KARL MIERKE: Konzentrationsfähigkeit und Konzentrationsschwäche (Huber-Klett Verlag, 1962)

oder KURT SINGE: Lebendige Lese-Erziehung (Ehrenwirthverlag, München).

3. Pour tous les candidats :

A. Géographie de la Suisse :

Les Grisons, Neuchâtel et Zurich.

B. Histoire suisse:

De 1648 (exclusivement) à 1777 (renouvellement de l'Alliance avec la France).

C. Instruction civique:

Pour les candidates : La commune, la paroisse, le canton, la Confédération. L'Etat, son but, ses ressources.

Pour les candidats : L'Etat, son but, ses ressources. Devoirs et droits du citoyen. L'armée suisse.

Le programme complet de ces examens et les instructions sont communiqués individuellement à chaque candidat intéressé.

La Direction de l'Instruction publique

Cours de la S.S.M.G. - Hiver 1964

La commission technique de la Société suisse des maîtres de gymnastique organise, pour le Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant de toute la Suisse :

a) Cours préparatoire pour le brevet d'instructeur de ski, du 26 au 31 décembre 1964. No 23, Monts-Chevreuils (une classe pour les candidats de langue française), Nº 27, Iltios (pour les candidats de langue allemande).

Les maîtres qui s'intéressent à ces cours doivent faire parvenir leur inscription sur la formule usuelle (voir sous : Remarques) au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique. Ils joindront également une attestation certifiant qu'ils ont déjà suivi un cours technique de ski, et s'engageront à se mettre à disposition des autorités scolaires et de leur association pour diriger des cours de ski scolaire.

b) Cours pour l'enseignement du ski à l'école, du 26 au 31 décembre 1964.

Nº 22, Les Diablerets,

No 25, Stoos,

Nº 23, Monts-Chevreuils, Nº 26, Seebenalp,

Nº 24, Schwefelbergbad,

Nº 27, Flumserberg.

Nº 34, Sörenberg,

c) Cours pour l'enseignement du patinage à l'école, du 26 au 31 décembre 1964. N° 29, Moutier (participants de langue française). A part le patinage, le programme prévoit des jeux en halle.

Remarques

Participants

Ces cours d'hiver de la S.S.M.G. sont prévus pour les maîtres qui enseignent le ski ou le patinage à l'école ou qui collaborent à la direction de camps de ski. Les cours sont mixtes.

Indemnités

Une indemnité globale de 60 fr. au minimum et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus court du lieu où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscription

Les maîtres qui s'intéressent à un cours demanderont une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique. Cette formule peut aussi être obtenue auprès du président de la C.T. de la S.S.M.G. La formule dûment remplie sera envoyée jusqu'au 14 novembre 1964 à Max Reinmann, Seminar Hofwil, 3053 Münchenbuchsee. On ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche de son domicile. Les inscriptions incomplètes (par exemple sans attestation des autorités scolaires) ou tardives ne sont pas prises en considération. Le nombre de places à chaque cours est limité. Chaque maître inscrit à un cours recevra une réponse jusqu'au 7 décembre 1964 et s'abstiendra de toute démarche personnelle.

Société suisse des maîtres de gymnastique. Commission technique Le Président : Max Reinmann

Pour Fribourg, s'adresser à M. Léon Wicht, professeur, Champ-Fleuri 3, 1700 Fribourg.

Ecole pédagogique privée FLORIANA

Pontaise 15 Lausanne Tél. 24. 14. 27

Direction: E. Piotet

Excellente formation de Gouvernantes d'enfants Jardinières d'enfants et d'Institutrices privées

Placement des élèves assuré

La directrice reçoit tous les jours de II h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.